

Question présentée par le député :

M. Jean Romain

Date de dépôt : 14 mai 2019

Question écrite urgente

SPMi : dysfonctionnements récurrents et employés en souffrance

Depuis plusieurs années, le service de protection des mineurs (SPMi) fait la une des journaux qui dénoncent les dysfonctionnements internes, la souffrance des employés ainsi que la violence administrative contre laquelle font face certains parents sans qu'aucune solution n'ait été trouvée pour satisfaire les employés et les bénéficiaires. Tout récemment, une pétition munie de 1269 signatures dénonçant ces dysfonctionnements a été remise au Grand Conseil. La magistrate chargée de l'instruction publique réfute les accusations dans la presse, se défend sans proposer cependant aucune solution satisfaisante afin de mettre fin à la souffrance du personnel et à celle des parents. Elle se contente de rappeler le nombre de dossiers traités par année et la nomination d'un nouveau directeur en début d'année.

Or, il est difficile d'imaginer que cela suffise à rassurer les usagers et à redresser la barre, car il faut maintenant prendre le problème à bras le corps.

Mes questions sont donc les suivantes :

- 1. Que compte faire la conseillère d'Etat chargée du DIP pour résoudre concrètement les problèmes récurrents au SPMi ?***
- 2. Est-ce que le Conseil d'Etat entend faire un audit RH du service ? Si oui, peut-il donner un calendrier ?***
- 3. Pourquoi la conseillère d'Etat ne prend-elle pas en considération la pétition signée par des parents en souffrance ?***
- 4. Quelles sont les modalités d'embauche du nouveau directeur du SPMi ? Y a-t-il eu un évaluateur de compétences externe (assessment) ? Si oui, par qui ? Quels sont les critères retenus ?***

5. *Quelles sont les mesures prises par le DIP pour s'assurer que les enfants ne subissent pas les conséquences de la mauvaise gestion récurrente ?*
6. *Quelles sont les mesures prises par le DIP pour garantir l'intégrité des employés ?*

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera à ces questions.